ZOOM sur Loperhet

Année 2022, n°01

Bulletin trimestriel - mars 2022

Mot du maire

Gerig ar maer

L'urbanisme sur une commune reste un sujet qui intéresse, interroge et impacte forcément notre quotidien. Certains souhaiteraient que les choses restent figées sans nouvelle construction et surtout sans nouvelle emprise sur des espaces de verdure. Mais que deviendrait une commune sans urbanisation nouvelle, sans de nouvelles familles pour nos structures, nos écoles. Une commune pour exister et se développer doit accueillir de nouveaux habitants. L'histoire nous montre bien que selon les époques les critères d'attractivité se sont modifiés. Aujourd'hui, Loperhet par sa situation géographique devient attirante et nos jeunes qui y ont grandi envisagent aussi d'y rester.

Nos règles d'urbanisme intègrent la maîtrise du foncier sur le territoire et si une densité est imposée, le nombre de constructions autorisé l'est tout autant. Les zones urbanisables sont définies au niveau du PLUi et ceci le plus souvent en centralité, sujet qui a fortement impacté des propriétaires sur les communes. Mais ces décisions qui régissent désormais nos comportements en matière d'urbanisme sont nationales et adaptées à la spécificité de chaque territoire.

Ensuite, les terrains constructibles peuvent être vendus ou utilisés et les permis ne peuvent qu'être acceptés s'ils respectent les règles.

Face à l'urbanisation, les communes travaillent les sujets de circulation, de cohabitation et adaptent leurs services. Le développement d'une commune engendre souvent l'arrivée de commerces et d'activité économique. C'est aussi un vivier de nouvelles personnes pour nos associations et le maintien de ce tissu dynamique essentiel.

Actuellement notre commune bénéficie de l'opportunité d'un accompagnement pour travailler l'aménagement de notre bourg et plus largement le sujet de notre développement. Cet accompagnement est mis à disposition en partage des 22 communes par la CAPLD. Une étude avait précédemment été réalisée par ALTEREO avec la précédente municipalité mais aucune phase de travaux n'avait été enclenchée.

En utilisant cette étude et en réfléchissant plus largement, nous ambitionnons de pouvoir proposer des aires de convivialité sur toute la commune, du Nord au Sud. Nous travaillons aussi la mise en valeur du Parc du Fogot avec la préservation des zones naturelle et de la mare. Les ronds-points aussi sont discutés car ils représentent des lieux stratégiques de messages identitaires pour notre commune. Bien entendu, l'aménagement du Bourg reste un sujet important et nous y travaillons sérieusement. Nous avons également rajouté à notre feuille de route une réflexion sur Rostiviec qui représente une seconde centralité avec un commerce et un centre nautique.

Ces sujets sont travaillés par les élus dans des ateliers spécifiques à chaque module. La motivation est grande et pour une fois met tous les élus d'accord.

Nathalie GODET

UKRAINE



Recensement des capacités d'hébergement des particuliers - dispositif Ukraine

Je m'engage pour l'Ukraine et souhaite proposer un logement ou une chambre ! Suite à la crise ukrainienne, de nombreux citoyens se mobilisent pour proposer leur aide. Cette démarche vous permet de proposer un logement "entier" ou une chambre à votre domicile. Si votre proposition répond à des besoins existants pour les déplacés ukrainiens, vous serez alors contactés lorsqu'une demande proche de Loperhet sera exprimée. Les offres d'hébergement sont recensés par la mairie pour le compte de la préfecture. Merci de nous contacter par téléphone pour nous faire part de votre offre.

Dépôt des dons

En lien avec l'association Urkraine Iroise, le garage Motrio de Loperhet propose un dépôt des dons : produits d'hygiènes, produits médicaux (compresses, béquilles, produits désinfectants...).

BUDGET MUNICIPAL



Le 28 février 2022, nous avons eu notre conseil municipal avec les votes des comptes de gestion et des comptes administratifs de l'année 2021 ainsi que le vote du Budget 2022 de notre commune. Nous vous communiquons les comptes sous forme simplifiée. Cependant il vous est possible de vous rendre sur le site Internet de la commune afin de récupérer la totalité des informations.

La première partie de ce document concerne la présentation des comptes 2021 : prévisionnel et réalisé
La seconde partie concerne la présentation des comptes 2021 et 2022 : réalisé et prévisionnel
Le résultat 2021, en Fonctionnement, correspond aux fruits du travail des agents et de toute l'équipe municipale, mais aussi au produit de l'effort fiscal demandé en 2021. Nous veillerons à utiliser au mieux ce résultat qui sera intégralement consacré au financement de nos nouveaux investissements en 2022.
Le budget primitif 2022 sera directement impacté par les opérations budgétaires nécessaires à la clôture du compte annexe du lotissement de « GOAREM ar GROAS ». Ce budget se distingue par une montée en puissance des investissements sur cet exercice.
La troisième partie vous détaille les principaux investissements programmés sur 2022 et donne un aperçu de ceux prévus sur la mandature. Vous noterez que ces investissements concernent particulièrement la rénovation des infrastructures du stade de foot et une rénovation énergétique des bâtiments les plus anciens de l'école Eric Tabarly.
Malgré les bons résultats de l'exercice 2021, la prudence reste de mise pour 2022 d'autant que la situation géopolitique actuelle laisse présager des difficultés économiques dont les issues sont inconnues à ce jour.
Tout de même, nous continuerons à nous employer à préserver la santé financière de notre commune.

PREAMBULE :

Avant la présentation des comptes, il est essentiel de comprendre la comptabilité communale qui s'articule autour de deux pôles :
Fonctionnement
Les recettes = taxes communales, les dotations de l'état, les revenus des immeubles
Les dépenses = rémunération du personnel, fournitures, entretien et maintenance du parc immobilier et matériel, subventions aux associations, contrat de prestations de services, consommation énergétique, formation, contribution aux budgets annexes (crèche, ALSH, école de musique, CCAS), intérêts de la dette....
Investissement
Les recettes = résultat du fonctionnement, taxes d'aménagement, les subventions, les ventes de terrain, le remboursement de la TVA.
Les dépenses = remboursement du capital de la dette, achat de matériels (techniques, informatiques, bibliothèque) et véhicules, réalisation des projets (bâtiment et voirie, acquisition de biens, travaux lourds).

1 - BUDGET 2021 approuvé en conseil municipal et certifié par la trésorerie

Budget de Fonctionnement 2021	Prévisionnel	Réalisé
Produits de Fonctionnement réels	3 211 220 €	3 304 793 €
Charges de Fonctionnement réelles	2 860 808€	2 699 819€
CAF BRUTE ou résultat brut	Produits – charges **= 604 973 €**	
Remboursement annuel du capital de dette	187 929 €	
CAF NETTE ou résultat net	CAF BRUTE – Remboursement d'Emprunts 604 973 - 187 929 = **417 044 €**	

La CAF NETTE est la CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT d'une commune.
C'est le montant dont la commune va pouvoir disposer pour financer ses projets d'investissements.

Moyenne de Capacité d'Autofinancement CAF nette /habitant dans notre pays/habitant	
LOPERHET 2021	Autres communes 2020 3500<hbts<5000
106,00 €	120,00 €

Produits de fonctionnement réels perçus et ramenés par habitant	
LOPERHET 2021	Autres communes 2020 3500<hbts<5000
843,00 €	1043,00 €

Montant de la dette ramené par habitant	
LOPERHET 2021	Autres communes 2020 3500<hbts<5000
774,00 €	728,00 €

Nombre d'années de remboursement de la dette	
LOPERHET 2021	Autres communes 2020 3500<hbts<5000
5,0 années	2.6 années

0	*Bien*	*5 ans*	*5*	*Prudence*	*8 ans*	*8*	*Risquer*	*11 ans*	11 Dangereux	15 ans

https://www.collectivites-locales.gouv.fr/les-fiches-de-situation-financiere-2020-des-collectivites-locales-sont-en-ligne

Les bons résultats de 2021 (+200k€ sur la CAF) se justifie essentiellement par :

- Le recours à nos services pour les travaux d'entretien
- La maitrise des coûts sur nos achats
- Un baisse d'activité dans certains services durant les phases de confinement COVID 2021 (ALSH)
- Retour à la « normale » du fonctionnement de nos services intercommunaux
- Impact de la hausse des taux d'imposition foncière
- Report de la clôture du compte annexe GOAREM AR GROAS sur 2022.

Les leviers possibles à mettre en œuvre pour maintenir une situation confortable à LOPERHET :

En 2022, nous poursuivrons le travail déjà effectué en 2021 avec toujours l'implication des agents et des élus.
Les leviers resteront identiques à ceux utilisés précédemment avec un point d'extrême vigilance sur l'évolution de l'économie

2 - BUDGET prévisionnel de fonctionnement présenté et voté en conseil municipal pour 2022 :

Fonctionnement	Réalisation 2021	Prévisionnel 2022
Produits de Fonctionnement	3 304 793 €	3 356 000 €
Charges de Fonctionnement	2 699 819€	2 993 000 €
CAF BRUTE ou Résultat Brut = Produits – charges	604 973 €	363 000€
Remboursement annuel du capital de dette	187 929 €	198 000€
CAF NETTE ou Résultat Net = CAF BRUTE – Remboursement d'Emprunts	417 044 €	165 000 €

La bonne CAF dégagée en 2021sera réinvestie dans de gros investissements programmés pour 2022 (+50% / 2021), malgré la clôture du compte annexe « GOAREM AR GROAS », reprogrammée en 2022, qui amputera notre capacité d'investissement pour 2022 de 117k€ et notre CAF 2022 d'autant.

3 – Présentation des principaux Investissements pour l'année 2022

Les **recettes d'investissements prévisibles** pour l'année 2022 s'élèvent à 1 627 000 € :

- Report d'investissement : 245 000 €
- Résultat 2021 : 487 000 €
- Subventions : 537 000 €
- Remboursement de TVA : 76 000 €
- Vente de terrain : 232 000 €

Les **dépenses d'investissements programmées** pour l'année 2022 sont principalement les suivantes :

- Remboursement capital des emprunts (198 000 €)
- Rénovation vestiaires et complexe sportif (492 000 €)
- Entretien des voiries (290 000 €)
- Renouvellement Informatique (39 000 €)
- Effacement des réseaux (77 000 €)
- Rénovation énergétique école Eric Tabarly (200 000 €)
- Flottille pour le Centre Nautique (12 000 €)
- Frigo & Four cantine (21 000 €)
- Outillages : (50 000 €)
- Travaux dans les différents bâtiments (25 000 €)
- Voie cyclable (30 000 €)
- Aménagement du bourg (30 000 €)
- Aménagement cité des genêts d'or (38 000 €)

Nous présentons ci-dessous le tableau des investissements de notre programme prévus durant la mandature :

DEPENSES INVESTISSEMENTS PREVISIONNELLES	2022	2023	2024	2025
	1 422 925 €	765 600 €	1 109 200 €	1 335 600 €

PROJETS D'INVESTISSEMENTS	
Panneaux signalétiques	Route
Ecole : extension	Ecole : thermique
RCL : vestiaires / club house	Salle omnisports
Steredenn ravalement	Foyer Saint-Yves
Chicane Saint-Yves	ZA : voie douce
Mur de soutien rue Marie Curie	Aménagement rue de la gare
Aménagement du bourg	Eclairage public
Cantine : ravalement	Cimetière
Matériel roulant	Outillage
Flottille CNRL	Mobilier école
Bibliothèque	Informatique
Voie cyclable structurante - schéma de mobilité CAPLD	Sentier Elorn et autres bourg
Salle Dojo Coat Mez	Salle omnisports Coat Mez
Installations, matériels et outillage techniques	Divers
Divisions foncières	Etude attractivité centre bourg
Total Dépenses	4 633 325 €
Total Recettes	3 691 214 €

Ce programme sera respecté en fonction des subventions que nous pourrons percevoir de la part de l'Etat et des collectivités. Chaque année, nous mettrons en ligne sur le site municipal les comptes budgétaires de LOPERHET.

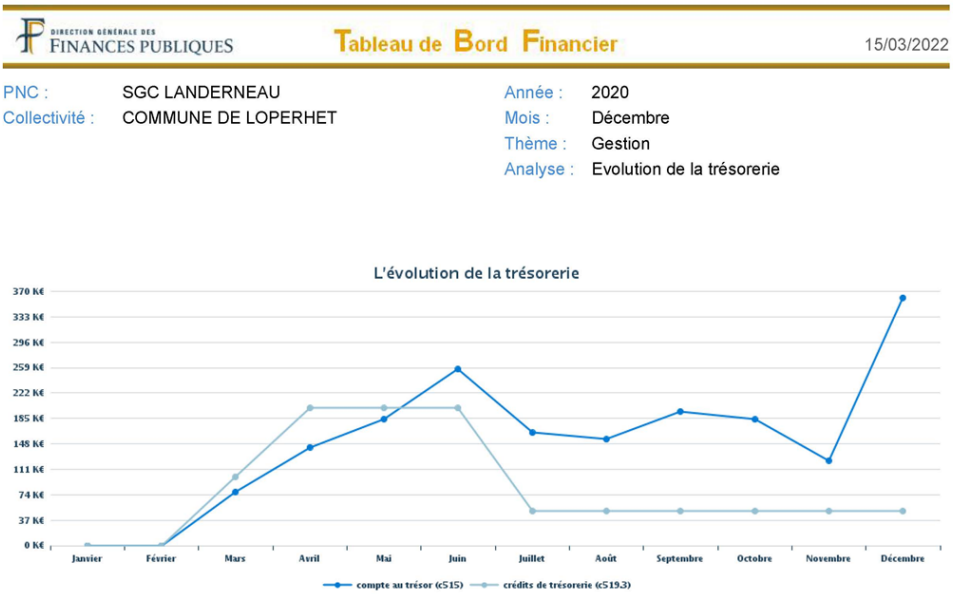
4 – Zoom sur l'évolution de notre trésorerie au cours des 2 années écoulées

- La ligne bleu marine correspond aux fluctuations de notre trésorerie sur l'année en fonction de nos encaissements et nos décaissements.
- La ligne grisée correspond à un prêt de trésorerie à court terme (remboursable dans l'année) que la commune déclenche, par tranche de 50k€, au besoin afin de conserver un solde positif (obligation légale).

a. Tableau 2020

Nous constatons que la ligne de trésorerie est ouverte en mars 2020 et est remboursée en mars 2021:

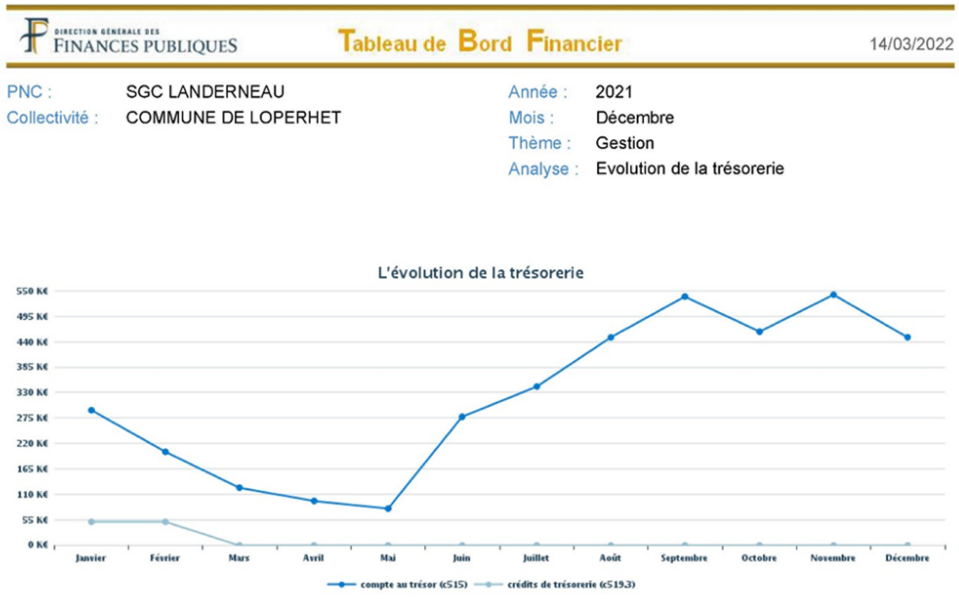
- 1 premier appel à l'emprunt de trésorerie, en mars, à hauteur de 100k€
- 1 deuxième en avril +100k€
- 1 remboursement en juillet de 150k€
- 1 dernier remboursement de 50k€ en février 2021, clos l'autorisation d'emprunt annuel de trésorerie
- 2 pics de trésorerie dans l'année :
 - 260k€ en juin avec 200k€ d'emprunt de trésorerie
 - 360k€ en décembre avec 550k€ de reversement depuis les budgets annexes, un emprunt de 250k€ contracté en fin d'année et 50 k€ d'emprunt de trésorerie
- Un prêt relais de120k€, rattaché au budget annexe « GOAREM AR GROAS », cours depuis 2017 et gonfle artificiellement notre trésorerie depuis. Il sera clôturé et remboursé en 2022 et impactera notre trésorerie/budget d'autant.



B. Tableau 2021

Nous constatons que la ligne de trésorerie a été remboursée en mars 2021 et non activée sur le reste de l'année : 2 pics de trésorerie dans l'année :

- Chute à 80k€ en mai sans activer la ligne d'emprunt de trésorerie
- Recapitalisation sur le reste de l'année pour atteindre 50k€ en septembre /novembre et terminer à 445k€ en fin d'année sans emprunt de trésorerie à rembourser



Conseil municipal en bref…

Kuzul-kêr, berr ha berr …

Les décisions du Conseil Municipal sont affichées à la mairie conformément à la loi et sont publiées sur le site de Loperhet. Cet article est simplement une information, un résumé des points évoqués et votés.

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF (du 02/11/21)

- Information sur le projet de mise à disposition de la salle du Trimaran sur certains créneaux horaires pour spectacles culturels (musique, théâtre, peinture).
- Validation du projet de sécurisation électrique route du Veniec et du lieu-dit Stancoucoat.
- Validation de la Convention Watty : Programme national de sensibilisation à la transition écologique envers les élèves des écoles maternelles et élémentaires par des ateliers, animations en classe sur des thèmes comme l'eau , le chauffage , déchets, réchauffement climatique….
- Approbation du dispositif « Argent de poche » : Proposer aux jeunes de 16 à 18ans la réalisation de petites missions sur la commune pendant les congés scolaires en contrepartie d'une indemnisation pour un service rendu.

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF (du 13/12/21)

Préambule du conseil municipal, Madame Le Maire informe que :
Dans le cadre de la «petite ville de demain», nous allons pouvoir profiter, comme les 21 autres communes, de la compétence d'une personne recrutée par la CAPLD sur la réflexion entre autre, de l'aménagement du bourg. Les élus seront appelés à s'inscrire sur les thématiques suivantes : Aménagement du centre bourg avec ses venelles, aménagement des entrées de Loperhet et des ronds-points, aménagement du parc du Fogot, création ou réhabilitation d'espaces de convivialité sur la commune, Rostiviec avec son commerce et son centre nautique.

- Validation de la vente d'une parcelle de 4410m2 pour la construction de la seconde tranche de logements dans le secteur de Leineuret.
- Approbation du projet d'isolation thermique des bâtiments de l'Ecole Eric Tabarly non isolés et autorisation de solliciter les aides financières auxquelles cette opération est éligible.
- Validation du forfait par élève de l'école publique Eric Tabarly intégrant l'ensemble des lignes budgétaires: par élève et par an : 52,64€ pour les fournitures / papier… et 39,39€ pour les sorties scolaires .
- Validation du projet de convention de participation financière au fonctionnement et à l'entretien de la salle de combat Coat Mez pour la période de 2022 à 2024.
- Validation de la 3ème condition pour la sortie de la commune du Faou du Sivuric. Le Faou a décidé de sortir du Sivuric en Mars 22, deux des trois conditions ont été validées par la commune du Faou et par le Sivuric. Le Faou représentait 10% de l'activité totale du Sivuric et était entrée dans le dispositif car leur cantine n'était plus aux normes. Le Faou est plus tournée vers le bassin de la presqu'ile de Crozon.
- Le tableau des voies communales au 31/12/21 recense 65 112mètre linéaires. (l'augmentation de la voierie communale permet d'obtenir des dotations supplémentaires de l'état).
- Conformément à la loi du 6/8/19, vote de la réorganisation du temps de travail des agents portée à 1607 heures.

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF (du 13/01/22)

- Subvention actée pour la course «Ar Redadeg» 2022, comme pour les années précédentes, en achetant des « kilomètres » à hauteur de 350€ . La course passera sur notre commune le 25/5/22 vers 10h30.
- Approbation sur l'application des mêmes niveaux de tarification des quotients familiaux pour les ressortissants CAF ou MSA. Remise à niveau sur le tarif 2021 pour les familles dont le QF était connu.
- Accord sur la signature de la convention de participation de 3251 € par an de notre commune vers Daoulas pour la mise à disposition du local de l'ancienne trésorerie de Daoulas au profit du Secours Populaire.

CONSEIL MUNICIPAL EN BREF (du 28/02/22)

- Validation du projet formation des agents périscolaires du pays de Daoulas
- Ecole St Brigide. Reconduction de : la mise à disposition d'agents communaux sur 2 demi – journées annuelle pour entretien courant sur les espaces verts, de l'aide au fonctionnement de la garderie périscolaire, du contrat d'association liant la commune et l'école.
- Approbation de la convention capture d'animaux en divagation avec associaiton « Lab et compagnie ».
- Vote des différents budgets et compte.

Travaux vestiaire



La rénovation du stade de football Eugène Cariou, prévu dans notre programme, va être réalisé cette année.
L'architecte retenu est le cabinet Toenn basé à Plougastel Daoulas.
Les travaux consistent à la fois à isoler thermiquement le bâtiment (gain de 35 % d'énergie) et à rénover les locaux. Un hall d'accueil est prévu entre les vestiaires et le club House afin de former un seul ensemble architectural.
Il est également prévu de remplacer l'éclairage du second terrain en disposant des lampes LED (l'éclairage actuel entraînant un coût d'entretien important chaque année)

Le coût total du projet est estimé à 425 000 € HT.

Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, la Région et la Communauté d'Agglomération pour un montant de 260 000.00 € HT, soit 60 % du coût du projet.

Christian Bosser

En Bref

La qualité des repas servis au restaurant scolaire et le confort des agents pour assurer ce service est un sujet important que les élus tiennent à surveiller et à améliorer autant que faire se peut.
Pour cela, la commune a décidé de profiter d'un plan de relance avec l'acquisition de fours permettant un passage en liaison froide.
Nous allons ainsi tenter une nouvelle organisation en lien avec le SIVURIC et espérons améliorer la qualité gustative des repas au restaurant scolaire de Loperhet.

Mikaël Le Gall

Le Petit Gibus



Comme l'année précédente, la revue "le petit gibus" est offerte par la municipalité aux élèves de CM1 et CM2 des 2 écoles. Cette année les thèmes abordés sont :

- Vivre ensemble nos différences
- Cessez le feu ! La sécurité et la défense en France
- Un monde connecté

Cette revue sera une bonne approche au conseil municipal jeunes qui sera mis en place en septembre 2022. Les élèves seront sollicitées sur ce sujet avant les grandes vacances.

Delphine Kerbiriou

Course Redadeg



La Redadeg traverse notre commune en Mai 2022 !
8ème édition - 2022 kms partout en Bretagne La Redadeg, la course pour la langue bretonne, est un événement à la fois solidaire, sportif, culturel, populaire et festif. Le témoin, symbole de la langue bretonne, transporte un message gardé secret, il passe de main en main et est lu à l'arrivée. La Redadeg représente ainsi la transmission d'une langue vivante, de génération en génération, tout en récoltant des fonds pour le financement de projets qui soutiendront son usage dans la société d'aujourd'hui, au quotidien. La Redadeg est un événement avec un fort impact culturel, économique et médiatique. Les coureurs fouleront nos espaces loperhetois le mercredi 25 mai 2022 à partir de 10 h 20 jusque 10 h 45.
Jeunes ou pas, sportifs confirmés ou amateurs, vous êtes invités à vous joindre à l'équipe de coureurs qui traversera notre commune pour quelques foulées, 500 mètres, 1 km entre **les** 1175ème et 1178ème kilomètre de cette animation contribuant au soutien de notre culture bretonne.
Nous vous attendons aussi vous, pas forcément sportifs, mais souhaitant apporter votre soutien et vos encouragements le long du parcours emprunté sur notre commune pour l'occasion.
A suivre informations sur le site de la commune, sur les réseaux sociaux et bien sûr sur nos panneaux d'affichage !

Marie-Hélène Jézéquel

Gagnante du concours de Noël



En fin d'année, un concours de photos de noël a de nouveau été organisé.
Bravo à Mme Richard pour cette photo originale qui se voit recevoir un beau panier de produits pharmaceutiques confectionné par la pharmacie Barret que l'on remercie pour sa participation.
Merci à tous les participants pour leurs magnifiques photos.

Pascale Le Bot

Fête de l'élevage

Cette année la commune de Loperhet a l'honneur de recevoir la fête de l'élevage organisée par le comité Elorn Penfeld.
La fête se déroulera le dimanche 26 juin, au parc du Fogot à partir de 13h30.
Sont prévus, un Comice (concours de bovins), une exposition de vieux tracteurs, démonstration de chiens de troupeaux...
Venez nombreux.

Pascale Le Bot

FOCUS générations - Nos anciens
TAOL BANN war ur rummad - hor re gozh

Vas-Y : Le code de la route au programme !



La commune de Loperhet a invité le dispositif Vas-Y de la fondation ILDYS afin de proposer une session de perfectionnement au code de la route avec Ludovic Laot, moniteur de l'auto-école « Feu Vert Mobilité », et Elodie Merrien, ergothérapeute de la Fondation ILDYS. **Ils animeront ainsi le mercredi 11 mai, à 14h30 dans la salle du conseil de la mairie de Loperhet**, une séance de Révision du code de la route, dans la bonne humeur et avec bienveillance. Des questions seront posées à l'assemblée, à la manière du code de la route, papier et crayon en main pour les volontaires. Puis les intervenants prendront le temps d'assurer une correction détaillée et adaptée aux questions de chacun, notamment sur les nouveaux aménagements qu'on retrouve sur le département comme les zones de rencontre, les doubles-sens cyclables ou encore les « chaucidou ».
Cet après-midi sera également l'occasion de découvrir deux films de prévention réalisé par le dispositif Vas-Y et co-financé par la préfecture du Finistère : « Comment prendre un giratoire ? » et « comment s'engager et sortir sur une voie express ». Et oui, depuis la création de Vas-Y, les questions sont récurrentes sur ces points-là : ils font peurs ; crispent les usagers de la route alors qu'il s'agit de passages essentiels pour rejoindre les grandes agglomérations ! Alors l'idée de créer des tutoriels pédagogiques et rassurant a germé au sein de l'équipe de Vas-Y.
Cette double proposition de Vas-Y permet de proposer d'une certaine manière, une « formation continue » aux personnes qui ont déjà une longue expérience de la route. Les règles évoluent et il est important de se mettre à jour concernant les panneaux de signalisation ou les règles de priorités, pour continuer à parcourir les routes finistériennes en toute sérénité ! De plus, quelques questions seront dédiées aux relations entre la santé et la conduite : vue, audition, réflexes, médicaments, etc.
Conscients que le code de la route a bien évolué depuis plus de 50 ans, les deux intervenants répondront volontiers aux questions des participants, en gardant en tête l'objectif fixé par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé qui soutiennent le dispositif VAS-Y : rester mobile ! Cette action de prévention est gratuite, sur présentation dupasse sanitaire.
Pour aller plus loin, le dispositif « Vas-Y » propose également un accompagnement personnalisé pour les finistériens de plus de 60 ans. Toute personne intéressée peut réaliser un point individuel sur ses habitudes de conduite avec un ergothérapeute. Une à trois heures de séances de conduites avec un binôme ergothérapeute-moniteur d'autoécole sont ensuite organisées gratuitement sur boite automatique ou manuelle.
Le dispositif Vas-Y est soutenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental du Finistère.

FOCUS générations - Nos jeunes
TAOL BANN war ur rummad - hor re yaouank

Espace Jeunes - Vacances de février



Pour les vacances de février l'espace jeunes a proposé des activités sportives, des sorties mais également de la cuisine et des grands jeux. Ils ont participé au festival des sports urbains au Capucin à Brest et un après-midi avec le laser tag expérience de Saint Renan venu directement à la salle Omnisports. L'espace jeunes a proposé 2 soirées sur les vacances blind-test croque-monsieur et soirée pizza film pop-corn au Trimaran.



Les jeunes ont été nombreux et l'espace jeunes a été complet quasiment toutes les vacances.
Sylvie a également proposé la deuxième semaine des vacances une semaine découverte sportive qui a permis aux plus jeunes de la commune d'apprendre de nouveaux sports ou de les approfondir.
La prochaine soirée se déroulera le vendredi 18 Mars pour les collégiens et lycéens où les jeunes se retrouveront autour d'un tournoi de console, mangeront des hot-dogs. Nous finirons par discuter autour des jeux vidéo.

La micro-crèche « Les Marmouzigs » à la ferme du Méot



La ferme du Méot se situe près du bourg de Loperhet. Stenn Le Gall nous y accueille chaleureusement.
Les enfants de la micro-crèche y sont conviés, pour y découvrir les animaux (ânes, vaches cochons, parfois poules et canards) ainsi que toutes les variétés de fruits et légumes de saison qui y poussent.
Nous nous y baladons librement et profitons du paysage. Parfois, nous pouvons même monter dans le tracteur !
Nous y allons, du printemps à l'automne, environ toutes les 2 semaines. Cette balade est toujours très appréciée des enfants.



Service Enfance Jeunesse - Portail Famille



C'est la nouveauté au Service Enfance Jeunesse pour l'année 2022 !
La Commune de Loperhet change de logiciel de pointage et de facturation, et déploie son Portail Familles : un espace en ligne dédié aux inscriptions pour les temps d'accueils périscolaires (accueils de garderie du matin et du soir, ALSH du mercredi) et les temps d'accueils extra-scolaires (ALSH des vacances et Espace Jeunes).
Le Portail Familles va faciliter les démarches au quotidien.

Le bus de l'emploi

Le Bus de l'emploi est un bureau itinérant qui vous propose de vous renseigner sur l'emploi et la formation professionnelle. N'hésitez pas à venir pour échanger sur votre projet de retour à l'emploi lors d'un entretien individuel dans le Bus. Nous vous accueillerons sur Loperhet, le mardi 26 Avril de 10h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00 sur le parking de la mairie.
Contact : Sandrine Malgorn Tél : 06.77.38.07.83 - smalgorn@donbosco.asso.fr

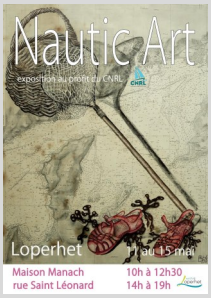


Date à retenir - *dalc'hit soñj ouzh an devezh-mañ*

- 3 avril 2022 : Carnaval de la lune étoilée à Landerneau
- 6 mai 2022 : Portes ouvertes école Eric Tabarly
- 25 mai 2022 : Passage de la course Redadeg
- 22 juin 2022 : Portes ouvertes école des musiques
- 22 juin 2022 : Concert de fin d'année de l'école des musiques
- 24 juin 2022 : Fête de musique
- 26 juin 2022 : Fête de l'élevage au parc du Fogot

FLASH Assos - *TAOL LAGAD war ar c'hevredigezhioù*

Centre Nautique de Rostiviec-Loperhet : Nautic'Art



Après une interruption de 2 ans due à la pandémie, la 29ème exposition artistique NAUTIC ART, au profit du Centre Nautique de Rostiviec-Loperhet, se tiendra :

du mercredi 11 mai au dimanche 15 mai 2022,
à la Salle d'Expositions Maison Manac'h,
rue Saint Léonard à Loperhet
de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir les talents des peintres et sculpteurs, nombreux dans les environs.

Tennis de Table Loperhet

Les 16, 17 et 18 décembre 2021 ont eu lieu les championnats de France à Cesson. Trois Loperhetoises ont porté nos couleurs: Julie, Mathilde et Romane. Le niveau était extrêmement élevé et Julie et Mathilde s'arrêtent toutes les deux en 32èmes de finale respectivement contre Lucie Mobarek (n°90 française) et Claire Clavier (n° 91).



C'est Romane, n° 73 française, qui tire son épingle du jeu en atteignant les quarts de finale ! INCROYABLE PARCOURS : Elle bat Hanitra Karen Raharimanana (n°123) en 32èmes, puis elle accomplit une très grande performance sur Agnès Le Lannic (n°40). Ensuite elle réalise un énorme match contre Charlotte Lutz (n°80) qu'elle bat 11-9 à la belle en étant menée 3 sets à 2. C'est en quarts de finale qu'elle s'incline face à la n°1 française Jianan Yuan, qui sera sacrée championne de France. Sur la compétition, Romane fait donc partie des 8 meilleures joueuses françaises.

Romane nous a fait part de son ressenti sur la compétition et de ses perspectives d'avenir : « C'est vrai que cette compétition s'est idéalement passée pour moi. C'est le meilleur résultat que j'ai réalisé sur un championnat de France toutes catégories. Je n'y croyais pas quand c'est arrivé, même si j'avais beaucoup d'attentes et d'objectifs sur la compétition. J'étais très bien préparée psychologiquement et c'est surtout ça qui a fait la différence. Mes objectifs personnels sont de réussir à m'installer dans les 16 meilleures joueuses françaises mais surtout de continuer à prendre un maximum de plaisir au tennis de table car c'est ce qui me permet aujourd'hui d'avoir le meilleur niveau que j'ai atteint. J'espère aussi pouvoir apporter le maximum au club de Loperhet pour amener nos équipes au meilleur niveau possible ».

Pour information, les championnats de France 2022 auront lieu du 24 au 26 juin en Vendée. Nous retrouverons nos joueuses au plus haut niveau encore cette année !

Secours Populaire de Daoulas

Le local du Secours populaire se trouve maintenant place Saint Yves, à Daoulas, dans les locaux de l'ancienne trésorerie. La boutique de vêtements, puériculture, déco, livres, vaisselle, linge de maison est

OUVERTE À TOUS
Mardi – Jeudi – Vendredi de 9h30 à 11h30
et Mercredi de 13h30 à 17h00



Judo Club de Daoulas

Spectaculaire et efficace, la pratique du ju-jitsu qui exclut la brutalité, vous permet d'améliorer votre condition physique et de développer vos aptitudes à répondre à toute agression.

D'abord proposé comme méthode de défense personnelle, le ju-jitsu permet d'assimiler progressivement l'ensemble des techniques de combat.



Le ju-jitsu peut être pratiqué par tous (ados, adultes).

Les horaires de cours sont le lundi de 19h45 à 21h15 et le samedi de 9h30 à 11h.

Renseignements : judoclubdaoulas.secretaire@gmail.com

Les coteaux du Fogot : Labour par traction animal dans la vigne du Fogot



Le 18 décembre dernier, un labour d'hiver a été réalisé dans quelques rangs de vigne. Sabine LEDAN, jeune professionnelle installée dans le Morbihan, spécialisée dans le labour de la vigne et le débardage à cheval, souhaitait faire une démonstration de ce type de labour.



Par un temps frais mais ensoleillé, Coco, magnifique Comtois de 950 kg, a tiré successivement un versoir pour rabattre la terre sur les ceps, puis une charrue à griffes pour enlever l'herbe dans le rang. Devant un public nombreux d'amateurs et de (futurs) vignerons bretons, Sabine et Coco ont pu montrer leur savoir-faire et leur grande complicité.

Les 6 rangs ainsi été traités seront ensuite entretenus et permettront d'étudier l'écart de végétation par rapport à la partie enherbée.

Nature-L



Après une année 2021 riche d'activités malgré la situation sanitaire : troc/don de plantes, début du projet Incroyables Comestibles, ramassage de déchets sur les grèves de Rostiviec puis de l'Elorn, participation à des stages de lactofermentation et de production de semences, participation au concours d'épouvantail du Coteau du Fogot, aide apportée à la municipalité lors de la plantation du verger des naissances (et de la taille en février 2022), bénévolat au supermarché associatif Ti Coop à Brest et aux ateliers récup' Astérie/Emmaüs, récupération des piles, cartouches d'imprimantes et instruments d'écriture usagés, récupération de bouchons plastique et liège…

Les membres de l'association Nature-L ont d'ores et déjà repris leurs activités et fourmillent d'idées !

Des talents de jardinier(ère) ?

- Le jardinage Incroyables Comestibles a repris près de la bibliothèque. Si vous souhaitez partager vos conseils ou jardiner avec nous : on y retourne le mardi 22 mars 16h30-17h30 puis tous les 15 jours ;



- Préparez dès à présent vos boutures, plants et graines à échanger ou donner car nous organisons un troc/don de plantes le 2 avril 2022 11h-15h à l'entrée de l'écoquartier Ecocum.
- Accompagnons de nouveau la mairie dans ses projets d'implantation des vergers des naissances (animations "plantation", "taille" et "récolte"). Et, voire même, mettons en place notre propre verger participatif !

Besoin de faire réparer un petit électroménager ou envie d'apprendre des rudiments de couture ?

- N'hésitez pas à vous inscrire pour le prochain atelier récup' "réparation" Astérie/Emmaüs qui aura lieu le 26 mars à Ker Emmaüs Plougastel (contact 02 98 37 57 35). Des ateliers récup' "couture" suivront ;
- Si vous être bricoleur/se ou si vous avez des talents en couture : aidez nous à mettre en place un "Repair Café" (réparation et petits travaux de couture) à Loperhet !

Envie de prendre l'air "utile" ?

- Le prochain ramassage de déchets aura lieu sur les grèves de Rostiviec le 30 avril 2022 10h-12h en espérant que le soleil soit aussi de la partie ;
- Soutenons aussi l'initiative collégienne de ramassage de déchets au bourg de Loperhet prévue en avril ;
- Pour varier les plaisirs, un dernier ramassage aura lieu en septembre coté Elorn (Pen An Trein).

Par ailleurs, nous mettons en place un groupement d'achat «direct producteur» (oignons, fraises, produits déclassés, etc...) entre membres de l'association : notre 1er achat sera des graines/semences en ce début mars.

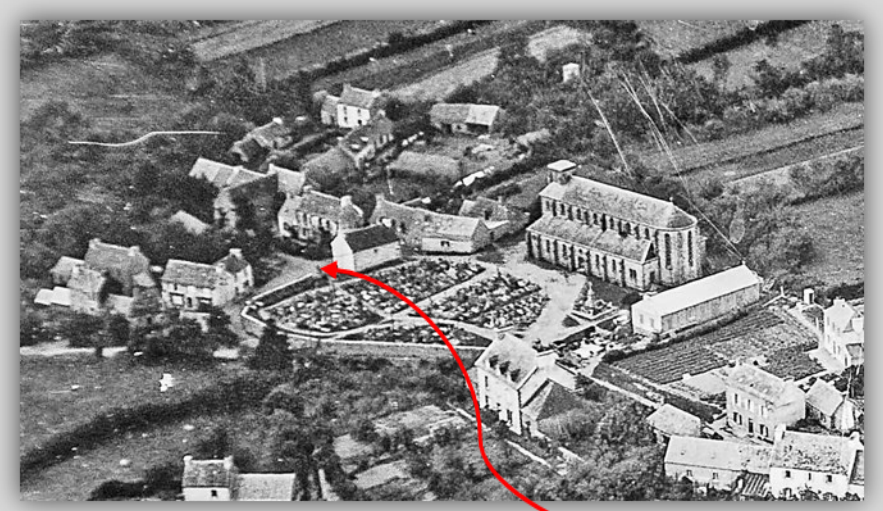
Nous prévoyons également de participer à un stage d'arbologie, de faire des visites (centre de tri, maraîchage en permaculture, jardins de particuliers,...), d'aller à des portes ouvertes ("potager Nourricier" le 12 juin, pépinière "Pepiflo" à l'automne...), de fabriquer un séchoir solaire, etc …

Enfin, nous allons relancer prochainement l'organisation de la "Fête du Printemps au Nature-L" (fête de la nature et de l'environnement prévue initialement en mars 2020 que nous avons dû décaler à mars 2023).

Envie de partager nos projets ou de prêter main forte ? Contactez nous : par mail naturel29470@gmail.com ou par téléphone : 0604027435. Bonne année 2022 au Nature-L

Un peu de notre histoire - *Un diverrañ eus hon istor*

La rue Pierre Quillec



La rue Pierre Quillec n'existe pas encore au début des années 50. Seule une partie entre l'arrivée par la route de Rostiviec (à gauche) remonte le long du mur d'enceinte du cimetière, permettant d'accéder aux maisons et à l'église, et à l'ébauche de la route de Véniec ; un chemin de terre passe entre les champs pour accéder à la route départementale, aujourd'hui rue René Goubin.



bas de la rue Pierre Quillec printemps 1965

Qui était Pierre Quillec ?

Né à Loperhet le 16 avril 1876, Pierre QUILLEC s'est engagé dans la Marine Nationale en 1897 en tant que mécanicien. Il est affecté sur le sous-marin SAPHIR au début de la guerre 1914-1918, qui est capturé par les Turcs dans le détroit des Dardanelles. Pierre Quillec a « entrepris avec héroïsme, une opération de sabordage des plus périlleuses qui a entraîné la perte du bâtiment ». Disparu en mer le 17 janvier 1915, il a été décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre à titre posthume.

Les élus du groupe Loperhet ensemble

Présentation en commission ne vaut pas validation

Le conseil municipal du 28 février en est une parfaite illustration. En effet, quand le projet d'installation des ombrières a été abordé, nous avons questionné sur certains effets négatifs dont l'impact paysager.

La réception tardive de la proposition de convention, pas encore rédigée lors de la commission du 25 novembre 2021, a provoqué dans notre groupe de nouvelles interrogations auxquelles ont été sensibles d'autres élus. Il nous était impossible de voter ce projet sans réponses à nos questions et surtout sans concertation avec les Loperhetois.

Cet avis a été partagé par certains élus de la majorité et a entraîné une demande de report de leur part votée à la majorité des présents.

Les échanges avant cette demande de report nous confortent dans l'idée que la parole de chaque élu a son importance au sein du conseil municipal. Ce dernier se doit d'être une instance démocratique et non une simple chambre d'enregistrement.

Loperhet je choisis

Nous avions inscrit dans notre programme notre volonté de travailler le sujet de l'aménagement de notre bourg, sans oublier bien entendu l'ensemble de notre commune. Un budget important est dédié à ce projet dans notre plan prévisionnel d'investissements.

Nous sommes donc particulièrement heureux de débuter véritablement ce travail aujourd'hui. Les thématiques sont nombreuses, chaque élu a pu choisir ce qu'il souhaitait travailler et les groupes se sont formés avec un référent désigné pour chacun.

Nous remercions Fanny GIRAUD, Chef de Projet Petites Villes de demain à la CAPLD, pour son investissement à nos côtés. Nous pourrons profiter de son accompagnement jusqu'à juin 2022 et il nous appartient maintenant de tout mettre en œuvre pour optimiser ce temps à l'embellissement souhaité de notre commune.

n°01-2022

« ZOOM sur Loperhet » est édité par la commune de Loperhet.

Directrice de la publication : Nathalie GODET

Impression : Cloître Imprimeurs - Saint-Thonan

Diffusion : Exemplaires distribués à domicile

Crédits photo : Mairie de Loperhet

Tirage : 1720 exemplaires

Parution : trimestrielle